



Madame, Monsieur,
Chers Adhérents,

Jour après jour, avec lenteur, notre pays retrouve ses habitudes et notre économie ses couleurs. Certes, si la consommation repart et les chefs d'entreprises reprennent confiance, certains secteurs, dont le nôtre, sont encore à la peine.

Peu de monde dans les agences, peu de commandes et une reprise aux dires des experts sans cesse repoussée car plus que jamais liée aux incertitudes de l'aérien dont beaucoup ne prédisent un retour à la normale qu'en 2021, voire dans les tous premiers mois de l'année 2022.

Nous nous félicitons des aménagements spécifiques alloués à notre secteur. Ces mesures ont permis d'éviter un certain nombre de sinistres à court terme.

En revanche, l'ordonnance du 25 mars 2020, concernant les acomptes des clients détenus par les agences de voyages, a pour conséquence d'affaiblir un peu plus notre Association à moyen et long terme.

Aussi, devant cette situation inédite, j'ai pu obtenir très rapidement un rendez-vous en tête à tête avec le Ministre Jean Baptiste Lemoyne.

Cette réunion du 18 juin 2020, a été l'occasion de faire un tour d'horizon sur la conjoncture à laquelle se heurte nos professions du tourisme, mais également d'aborder les points suivants :

- le rôle et les missions de l'APST ;
- l'historique et les conséquences de la faillite de Thomas Cook en Europe et en France ;
- la situation financière de l'APST ;
- les incidences du Covid 19 sur le Tourisme en général et sur l'APST en particulier ;
- les souhaits et les demandes de l'APST ;

De cette réunion, j'en retire l'écoute et l'intérêt sincère du Ministre notamment :

- sur le rôle des Pouvoirs Publics vis-à-vis des garants conformément à l'article 17 de la directive européenne 2302/2015 sur les voyages à forfait et prestations de voyage liées (protection contre l'insolvabilité) ;
- sur les conséquences d'une fragilisation de l'APST et de ses incidences auprès des PE/PME, des jeunes et nouveaux entrepreneurs.
- sur la possibilité de remboursement d'un prêt garanti par l'Etat, par un système déjà utilisé par certains garants européens.

Comme vous le savez, l'Association a un droit de réserve et de discrétion. Néanmoins à la lumière de ces informations, vous pouvez constater, que cette réunion avec le Ministre est une avancée concrète et pragmatique dans les échanges que nous menons depuis des mois avec les Pouvoirs Publics.

Aujourd'hui, je reste confiante et pleinement mobilisée pour défendre les intérêts de l'APST. Plusieurs réunions de travail sont programmées avec les pouvoirs publics dans les semaines qui viennent afin de trouver des solutions.

Bien entendu, dès que nous aurons des avancées concrètes nous vous tiendrons informés.

Je vous remercie de votre attention, dans l'attente de vous revoir lors de notre Assemblée Générale du 15 septembre.

Bien Sincèrement,

Alix PHILIPON